



## Procès-verbal du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

---

**SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 14 JUIN 2018 À 17 h 00 AU 80 AVENUE GATINEAU, GATINEAU (QUÉBEC) J8T 4J3**

---

### PRÉSENCES

Mme Lise Coulombe, vice-présidente  
M. Jean Hébert, président-directeur général (PDG)  
Mme Johanne Asselin  
M. Germain Charron  
M. François-Régis Fréchette, *par téléphone (à compter de 17 h 15)*  
M. Michel Hébert  
M. Mathieu Nadeau, *par téléphone*  
Mme Julie Pépin  
Mme Louise Poirier, membre observateur  
M. Michel Roy  
Mme Monique Séguin  
Dr Jean-François Simard  
M. Jean-François Trépanier, *par téléphone*  
M. Gilbert Whiteduck, *par téléphone*

### ABSENCES MOTIVÉES

Mme Murielle Laberge  
Mme Judy Millar  
Mme Lucie Lalonde, présidente

### PERSONNES-RESSOURCES PRÉSENTES :

Mme Murielle Côté, directrice des ressources financières (DRF)  
M. Benoît Gauthier, adjoint au PDG  
Mme Geneviève Côté, agente d'information

Secrétaire d'assemblée : M. Pascal Chaussé, conseiller-cadre à la présidence-direction générale – volet conseil d'administration

### Cinq membres du public assistent à la rencontre

---

### NOTES :

Avec l'accord des membres présents, M. François-Régis Fréchette, M. Gilbert Whiteduck, M. Mathieu Nadeau et M. Jean-François Trépanier participent à la rencontre à distance, par téléphone.

Une séance plénière non publique a suivi la séance régulière et publique de 17 h 45 à 18 h 30. Les points suivants ont été traités :

- Plan directeur des communications du CISSS de l'Outaouais;
- Séance spéciale juillet 2018 - Statuts et privilèges omnipraticiens;
- Sondage sur la gouvernance (Agrément Canada);
- Situation en radio-oncologie - Rapport de la visite du MSSS et de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

CISSSO-386-2018

### 1 Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

La vice-présidente constate le quorum et ouvre la séance à 17 h 00.

ATTENDU que le point « 2.2 Statuts et privilèges » est annulé;

ATTENDU l'ajout du point « 3.7 Recommandation de remerciements pour l'atteinte de l'équilibre financier et pour la production des états financiers 2017-2018 »;

ATTENDU que les membres suivants participent à la rencontre à distance, par téléphone:

- M. François-Régis Fréchette
- M. Mathieu Nadeau
- M. Jean-François Trépanier
- M. Gilbert Whiteduck

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

## 2 Affaires médicales

CISSSO-387-2018

### 2.1 Signataires autorisés RAMQ

ATTENDU que le Centre intégré de santé et de service sociaux (CISSS) de l'Outaouais est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux;

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais doit identifier les signataires autorisés à attester de l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant aux installations mentionnées ci-dessus;

ATTENDU que toute modification à la liste de signataires autorisés doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration de l'établissement;

ATTENDU que Dr Daniel Tardif ne signera pas les demandes de paiement qui sont soumises concernant sa conjointe qui pratique au Centre de pédiatrie sociale du Vieux Hull;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE DÉSIGNER Docteur Daniel Tardif, directeur des services professionnels, au registre des signataires autorisés pour les demandes de paiement soumises pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant au Centre de pédiatrie sociale de Gatineau, Centre de pédiatrie sociale du Vieux Hull, CLSC d'Otter Lake et Résidence Le Monarque.

## 3 Comité de vérification

### 3.1 Rapport du président du comité - séance du 5 juin 2018

Le président du comité, M. Michel Hébert, présente un compte-rendu verbal des séances du 5 juin et du 13 juin:

#### Séance du 5 juin 2018

- Programme de gestion des risques organisationnels :
  - Un état de situation sur les travaux en cours visant la mise en place d'un programme de gestion intégrée des risques du CISSS de l'Outaouais a été fait aux membres du comité par la directrice de la qualité, évaluation, performance et éthique, Mme Constance Vanier.
  - Elle a présenté le plan de déploiement du programme qui sera mis en œuvre cet automne.
  - Les membres du comité sont satisfaits de l'avancement des travaux.
- Plusieurs documents de reddition ont été déposés :
  - La liste des contrats de 100 000 \$ et plus pour les périodes 10 à 13. Rien à signaler de ce côté.
  - La liste des paiements de 100 000 \$ et plus pour les périodes 10 à 13. Rien à signaler de ce côté.
  - La liste des créances radiées pour l'exercice financier 2017-2018. Il s'agit d'un dossier faisant partie du processus de fin d'exercice. Le pourcentage de radiations et de créances douteuses se compare à l'année précédente.
- Sommaire des réclamations et poursuites au 31 mars 2018
  - 148 dossiers ont été gérés pendant l'exercice financier.
  - Les versements en provenance de l'assureur totalisent 8,3 M\$, ce montant étant principalement influencé par les pertes subies par le dégât d'eau à l'hôpital Pierre-Janet.
  - Le coût total assumé par l'établissement a été de 95 000 \$ pour l'exercice financier.
  - Suite aux nombreux sinistres connus en 2017-2018, la franchise à assumer par l'établissement passe de 7 500 \$ à 10 000 \$ par sinistre à partir du 1<sup>er</sup> avril 2018.
- Résultats au 31 mars 2017-2018: suite aux confirmations reçues quant à certains



financements, l'établissement termine l'année en équilibre, tel que confirmé lors du dépôt des états financiers vérifiés de ce soir (14 juin).

- Financement public – intervention d'Équité Outaouais : une discussion a eu lieu concernant l'intervention faite au CA du 19 avril dernier par Équité Outaouais. Tous sont en accord avec la réponse faite au groupe par M. Hébert (PDG).

#### Séance du 13 juin

- Les membres du comité de vérification ont rencontré les auditeurs externes de la firme Deloitte concernant les travaux de fin d'exercice financier 2017-2018 :
  - Sur le plan des résultats financiers, le travail d'audit a permis de confirmer que le CISSS de l'Outaouais termine l'exercice financier en équilibre pour une troisième année consécutive, avec un surplus de 37 729 \$ au fonds d'exploitation (équilibre).
  - Au chapitre des contrôles internes, quelques recommandations sont ajoutées au plan de travail de la direction et seront suivies par le comité de vérification – rien de majeur.
- Par ailleurs, comme il est requis aussi de faire auditer les résultats du Fonds de santé au travail, la firme Deloitte a procédé à cet audit et confirme la bonne tenue des informations financières. La fin d'année financière de ce fonds en provenance de la CNESST était le 6 janvier 2018 et le rapport annuel est présenté et recommandé pour adoption par le conseil d'administration.
- En terminant, les membres du comité de vérification sont très satisfaits des informations financières et projections budgétaires fournies par l'équipe de la direction des ressources financières.

#### 3.2 Procès-verbal de la séance du 10 avril 2018

Dépôt du document en titre.

#### 3.3 Procès-verbal de la séance du 1er mai 2018

Dépôt du document en titre.

#### 3.4 Présentation du rapport d'audit par la firme Deloitte

Mme Murielle Côté, directrice des ressources financières présente l'équipe des auditeurs indépendants de la firme Deloitte formée de Mme Anne-Marie Éthier, M. Charles Castonguay. Les auditeurs soulignent que le rapport financier annuel AS-471 a été présenté aux membres du comité de vérification qui ont pu discuter avec l'équipe d'audit le 13 juin 2018 et à la direction des ressources financières.

Selon l'avis de l'auditeur indépendant, à l'exception de la réserve dans le rapport financier, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CISSS de l'Outaouais au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs nets (sa dette nette), des gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le CISSS de l'Outaouais termine l'exercice financier 2017-2018 avec un surplus de 554 961 \$ (37 729 \$ au fond d'exploitation et 517 232 \$ au fond d'immobilisation).

CISSSO-388-2018

#### 3.4.1 Adoption des états financiers 2017-2018 (AS-471)

*Note: M. François-Régis-Fréchette se joint à la rencontre, par téléphone.*

ATTENDU la présentation du rapport financier annuel au 31 mars 2018 par la direction des ressources financières auprès des membres du comité de vérification le 13 juin 2018 ainsi que la présentation du rapport des auditeurs externes de la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.;

ATTENDU la recommandation des auditeurs externes;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification formulée à la rencontre du 13 juin 2018;

SUR PROPOSITION DUMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le rapport financier annuel (AS-471) du CISSS de l'Outaouais pour l'exercice



financier se terminant le 31 mars 2018 présentant un surplus de 554 961 \$ (37 729 \$ au fond d'exploitation et 517 232 \$ au fond d'immobilisation), ainsi que le rapport des auditeurs externes Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

**CISSSO-389-2018**

**3.5 Rapport financier Fonds de santé au travail**

Le Fonds de santé au travail est un financement spécifique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), administré par le CISSS de l'Outaouais qui a le mandat régional en formation et conseil auprès des entreprises de la région en matière de santé au travail.

Un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 423 450 \$ a été enregistré pour l'exercice financier se terminant le 6 janvier 2018 sur un budget de dépenses autorisées de 1 810 346 \$.

ATTENDU que le rapport financier du Fonds de santé au travail est préparé par le CISSS de l'Outaouais et audité par ses auditeurs, utilisant le formulaire prescrit en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail;

ATTENDU que le projet de résolution du conseil d'administration est fourni dans le rapport, en page 1;

ATTENDU la recommandation du comité de vérification formulée à la rencontre du 13 juin 2018;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le rapport financier annuel consolidé du Fonds de santé au travail pour la période du 8 janvier 2017 au 6 janvier 2018.

**CISSSO-390-2018**

**3.6 Nomination des auditeurs indépendants pour l'année 2018-2019**

ATTENDU la décision CISSSO-237-2015 approuvée par le président-directeur général le 18 septembre 2015 concernant l'octroi du contrat des auditeurs externes;

ATTENDU que ledit contrat est renouvelable chaque année;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la recommandation de la direction de l'établissement de renouveler le contrat de service des auditeurs externes, soit la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., pour l'année 2018-2019.

**CISSSO-391-2018**

**3.7 Recommandation de remerciements pour l'atteinte de l'équilibre financier et pour la production des états financiers 2017-2018**

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais termine l'exercice financier 2017-2018 avec un surplus de 37 729 \$ (fond d'exploitation);

ATTENDU qu'il s'agit d'une troisième année consécutive où le CISSS de l'Outaouais atteint l'équilibre budgétaire;

ATTENDU le travail important de la direction des ressources financières investi dans la production des états financiers;

ATTENDU la recommandation en ce sens du comité de vérification;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE REMERCIER l'équipe de la direction des ressources financières pour l'excellent travail accompli



dans la production des états financiers;

DE FÉLICITER l'équipe de direction, les cadres supérieurs, les cadres intermédiaires, les médecins et l'ensemble du personnel pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2017-2018, tout en maintenant la qualité et le niveau de services et d'inclure une mention en ce sens dans la prochaine édition de l'Info-CA.

#### 4 Période de questions du public - 17:25

Aucun membre du public ne demande la parole

#### 5 Gouvernance

CISSSO-392-2018

##### 5.1 Démission d'un membre du conseil d'administration

ATTENDU que Mme Judy Millar a déposé le 5 juin 2018 une lettre dans laquelle elle annonce la démission de ses fonctions au sein du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais pour des raisons de disponibilité;

ATTENDU que le conseil d'administration doit accepter la démission d'un de ses membres (article 8.2 du Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais et article 21 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales);

ATTENDU que des démarches sont effectuées auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour identifier des candidats pour combler le poste vacant;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission de Mme Judy Millar à titre de membre du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais;

DE POURSUIVRE les démarches auprès du MSSS afin de combler le poste vacant.

CISSSO-393-2018

##### 5.2 Nomination des membres du comité de la vigilance et de la qualité

ATTENDU qu'en vertu de l'article 181.0.1 de de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) (chapitre S-4.2), le conseil d'administration institue, dans l'établissement, un comité de vigilance et de la qualité. Ce comité est composé de cinq (5) membres dont une majorité de membres indépendants. Il doit être présidé par un membre indépendant.

ATTENDU que ce comité se compose de cinq (5) personnes, dont le président-directeur général et le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services. Les trois (3) autres personnes sont choisies par le conseil d'administration parmi ceux de ses membres qui ne travaillent pas pour l'établissement ou n'exercent pas leur profession dans l'une des installations exploitées par l'établissement. En outre, l'une de ces trois (3) personnes choisies par le conseil d'administration doit être la personne désignée par le comité des usagers pour siéger au sein du conseil d'administration (article 181.0.2 de Loi sur les services de santé et les services sociaux);

ATTENDU que la résolution CISSSO-064-2018 adoptée le 19 avril 2018 procédait à la nomination des cinq membres;

ATTENDU la démission de Mme Judy Millar du conseil d'administration effective à compter du 14 juin 2018;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ABROGER la résolution CISSSO-064-2018;



DE NOMMER les personnes suivantes membres du comité de vigilance et de la qualité :

- M. Jean Hébert, président-directeur général
- Mme Marion Carrière, commissaire aux plaintes et à la qualité des services
- M. Germain Charron, personne désignée par le comité des usagers
- Mme Murielle Laberge
- Mme Julie Pépin

CISSSO-394-2018

### 5.3 Remerciement à l'endroit de Mme Judy Millar pour son implication au C.A. du CISSS de l'Outaouais

ATTENDU que Mme Judy Millar a œuvré depuis le 8 mars 2016 au sein du conseil d'administration (C.A.) du CISSS de l'Outaouais en tant que membre indépendante;

ATTENDU que Mme Judy Millar quitte ses fonctions au conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais en date du 14 juin 2018;

ATTENDU que Mme Judy Millar a apporté une valeur ajoutée importante aux travaux du C.A. du CISSS de l'Outaouais et de ses comités et a œuvré avec professionnalisme, collaboration, engagement et bienveillance;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE REMERCIER Mme Judy Millar pour sa participation et son implication au C.A. du CISSS de l'Outaouais de mars 2016 à juin 2018 et d'en faire mention dans l'Info-CA.

### 6 Date de la prochaine séance : 21 juin 2018

### 7 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 30.

---

Lucie Lalonde  
Présidente

---

Jean Hébert  
Secrétaire

Adopté par le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais le 21 juin 2018, résolution CISSSO-397-2018.

---

**NOTE** : Après la séance régulière, les membres se réunissent pour un échange informel d'une dizaine de minutes visant l'amélioration du fonctionnement des séances.

---

